

Association pour la Formation des Organistes des Églises Protestantes

INSCRIPTION 2026/2027

Fiche à retourner AVANT LE 15 SEPTEMBRE 2026 à l'adresse ci-dessous
Les cours commenceront début octobre 2026

NOM Prénom : Né(e) le :

Adresse :

Code postal Ville :

Téléphone : Courriel :

Formation initiale (s'il y a lieu) :

Piano (années) : Autre instrument :

Orgue (années) : Formation musicale (solfège) :

Professeur :

Centres existants : Strasbourg - Colmar - Mulhouse - Sélestat – Haguenau - Wissembourg – Dorlisheim - Hoerdt – Woerth. D'autres centres peuvent être créés en fonction de la demande.

Je m'inscris à l'AFORGEp pour l'année scolaire 2026/2027 et choisis la formule suivante :



Formule INTÉGRALE

27 cours individuels de 50' + 3 cours collectifs

Je souhaite également préparer le diplôme d'organiste liturgique oui non

Choix du mode de paiement : en début d'année, de trimestre ou de mois.

Par virement vers le compte de l'Aforgep au Crédit Mutuel St-Jean

IBAN : FR76 1027 8010 0100 0794 3964 562 – BIC : CMCIFR2A, avec indication des nom et prénom de l'élève

- Annuel** : un seul virement à l'inscription. Le montant correspondant à ce mode de paiement comprend la cotisation et les droits d'inscription. Il donne lieu à une réduction de 18€.

938€

- Trimestriel** : quatre virements seront programmés, à l'inscription (cotisation + droits d'inscription) puis pour le début de chaque trimestre scolaire (1^{er} octobre, 1^{er} janvier, 1^{er} avril).

Par virement à l'inscription :

25€ : cotisation à l'Aforgep
43€ : droits d'inscription
= 68€

296€

296€

296€

- Mensuel** : mise en place d'un virement automatique dans les 5 premiers jours de chacun des 9 mois de l'année scolaire (d'octobre à juin).

Par virement à l'inscription :
25€ : cotisation à l'Aforgep
+43€ : droits d'inscription
= 68€

+

98,65€

oct

98,65€

nov

98,65€

déc

98,65€

janv

98,65€

fév

98,65€

mars

98,65€

Avr

98,65€

mai

98,65€

juin



Formule ALLÉGÉE

14 cours individuels de 60' + 3 cours collectifs

Choix du mode de paiement : en début d'année, de trimestre ou de mois.

Par virement vers le compte de l'Aforgep au Crédit Mutuel St-Jean

IBAN : FR76 1027 8010 0100 0794 3964 562 – BIC : CMCIFR2A, avec indication des nom et prénom de l'élève

- Annuel** : un seul virement à l'inscription. Le montant correspondant à ce mode de paiement comprend la cotisation et les droits d'inscription. Il donne lieu à une réduction de 14€.

657€

- Trimestriel** : quatre virements seront programmés, à l'inscription (cotisation + droits d'inscription) puis pour le début de chaque trimestre scolaire (1^{er} octobre, 1^{er} janvier, 1^{er} avril).

Par virement à l'inscription :

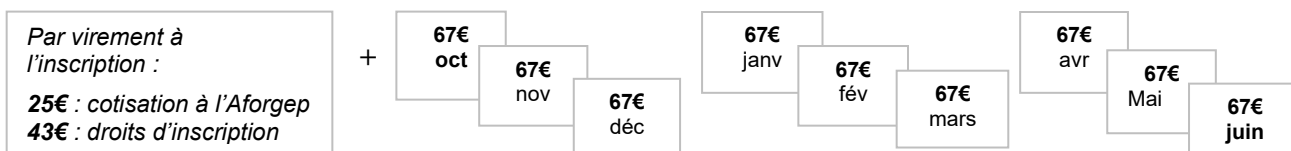
25€ : cotisation à l'Aforgep
43€ : droits d'inscription
= 68€

201€

201€

201€

- **Mensuel** : mise en place d'un virement automatique dans les 5 premiers jours de chacun des 9 mois de l'année scolaire (d'octobre à juin).



Formule PACK

4 cours individuels de 60'

Paielement par virement à l'inscription

Pas de cotisation ni de frais d'inscription. S'il y a lieu, les frais de déplacement seront à payer en sus.

200€

Si cette formule est donnée en-dehors d'un Centre de formation existant, les frais de déplacement du professeur sont à la charge du demandeur (0.35 € par km parcouru). Les cours seront donnés uniquement sur des orgues à tuyaux en état de marche.



Formule SPECIALE JEUNE, jusqu'à 24 ans 21 cours individuels de 40'

Choix du mode de paiement : en début d'année, de trimestre ou de mois.

Par virement vers le compte de l'Aforgep au Crédit Mutuel St-Jean

IBAN : FR76 1027 8010 0100 0794 3964 562 – BIC : CMCIFR2A, avec indication des nom et prénom de l'élève

- **Annuel** : un seul virement à l'inscription. Le montant correspondant à ce mode de paiement comprend la cotisation et les droits d'inscription. Il donne lieu à une réduction de 14€.

426€

- **Trimestriel** : quatre virements seront programmés, à l'inscription (cotisation + droits d'inscription) puis pour le début de chaque trimestre scolaire (1^{er} octobre, 1^{er} janvier, 1^{er} avril).

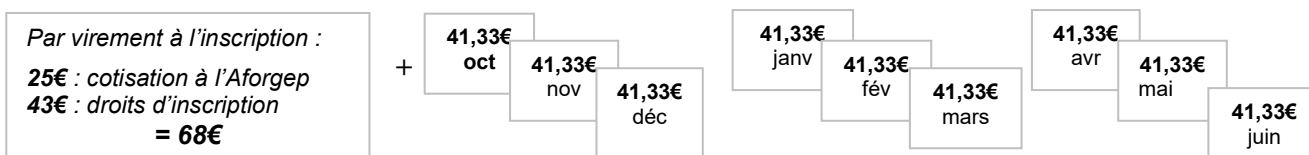
Par virement à l'inscription :
25€ : cotisation à l'Aforgep
43€ : droits d'inscription
= 68€

124€

124€

124€

- **Mensuel** : mise en place d'un virement automatique dans les 5 premiers jours de chacun des 9 mois de l'année scolaire (d'octobre à juin).



ACCORD AVEC UNE PAROISSE / CONSISTOIRE

Formule Intégrale seulement

Il est possible de solliciter l'aide d'une paroisse. L'accord joint à ce courrier est rempli et signé par l'élève. En cas d'accord, voici le mode de paiement :

	Participation paroisse		Participation élève
○ Annuel	292€	+	657€
○ Trimestriel	292€	+	Par virement à l'inscription : 25€ : cotisation à l'Aforgep 43€ : droits d'inscription = 68€
			201€ 201€ 201€
○ Mensuel	292€	+	Par virement à l'inscription : 25€ : cotisation 43€ : droits d'inscription = 68€
			67€ oct 67€ nov 67€ déc 67€ janv 67€ fév 67€ avr 67€ mai 67€ juin

Les chèques sont acceptés, mais afin de faciliter le travail à distance du trésorier, les virements sont vivement recommandés.